



ÉCOLE DES GRANDS-ÊTRES

1150, rue Deguire
Ville Saint-Laurent, Québec H4L 1M2
Téléphone: (514) 748-4663
Télécopieur: (514) 747-4161

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DES GRANDS-ÊTRES

Séance ordinaire
Le lundi 15 avril 2019 à 18h

	Présent(e)	Absent(e)
M ^{me} Ech-Chaibia Et-Tayfy	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M ^{me} Zena Al Tawil	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mme Anne-Hortense Ebena	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
M ^{me} Ghita Bouayad	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M ^{me} Maya Galou	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mme Rim Issa (substitut)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mme Lucie Turcotte	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M ^{me} Caroline Bleau	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M ^{me} Thuy Phuong Le	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
M ^{me} Sylvie Rabbat	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. Fernand Frigon	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. Laurent Sloan	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
M ^{me} Aida Fekir	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M ^{me} Premila Ramessur	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par M. Frigon **ET APPUYÉ** par Mme Issa d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts des points :

- Sortie Émile Legault
- Horaire du prochain CÉ
- Service de garde au varia.

2. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 MARS 2019

- Il est proposé par Mme Tawil et appuyé par M. Frigon d'adopter le procès-verbal.

3. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

- L'intimidation dans l'autobus et dans la cour
- Trop d'enfants dans les autobus (3 par banc)
- Éducation sexuelle : un parent dénonce la façon de l'enseigner lorsqu'un enseignant encourage un enfant de 8 ans à s'imaginer vivre dans le corps de l'autre sexe.
- Est-ce que les parents ont le droit de rencontrer les surveillantes de dîner?
- Le nombre d'enfants a augmenté au dîner, mais le nombre d'éducatrices et de surveillantes n'a pas augmenté.
- Les enfants ne savent pas pourquoi ils font une réflexion.
- Les parents ne savent pas quand et comment le programme d'éducation sexuelle va être enseigné
- Formation donnée aux enseignants sur le programme de sexualité (?)
- Les enseignants menacent les élèves avec les billets d'information. Sa fille a peur toute la journée.
- Les élèves font des gestes et disent des paroles déplacées, suite aux cours d'éducation à la sexualité.
- Éducation sexuelle : ne pas y mêler des questions personnelles
- Comment les enseignants vont-ils communiquer le contenu du programme d'éducation sexuelle?
- Un parent a peur des examens du Ministère : ils n'ont pas reçu d'exercices pour les préparer à la maison.
- Informations essentielles devraient être traduites pour les parents qui ne parlent pas français.
- Un parent dit que son fils vomit tous les jours. Il ne veut pas venir à l'école
- L'éducation sexuelle devrait être partagée avec les parents. Il faut s'entendre sur ce qui est dit.
- Menaces : «Vous allez voir dans ma classe l'année prochaine...»
- Un enseignant aurait dit : «N'en parlez pas à vos parents».
- Il y a des enfants qui sont perturbés par ce qui a été dit dans une classe. On ne veut pas que le cours d'éducation sexuelle dérape, comme ça a été le cas dans la classe de sa fille. Les enfants sont en conflit de loyauté.
- «On ne veut pas dire à nos enfants de ne pas écouter leur enseignant»
- Jeu inapproprié «Vérité ou conséquence» dans la cour
- Oasis : les enfants ne savent pas quoi écrire ou le font par obligation.
- Punitives collectives à proscrire
- Une mère a eu trois rapports d'accidents sur la tête : il faudrait plus de surveillants.

Mme Turcotte et Mme Bleau répondent aux différents points et invitent les parents à venir rencontrer la direction lorsqu'ils veulent dénoncer une situation particulière. C'est la meilleure façon de régler les problèmes, car elle nous permet de réellement intervenir auprès des bonnes personnes.

4. PROJET ÉDUCATIF

- Il est proposé par Mme Et-Tayfy et appuyé par M. Frigon d'adopter le projet éducatif tel quel.

5. ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ

Les parents sont craintifs quant à la façon d'enseigner ce programme. Ils veulent que les enseignants soient attentifs aux sensibilités de certains élèves et qu'ils n'imposent pas leur vision ou les activités qui les rendent mal à l'aise. Les parents aimeraient aussi être au courant du contenu qui a été enseigné en classe pour mieux accompagner leur enfant.

Il y a un processus pour exempter un élève du cours d'éducation sexuelle.

- Il est proposé par Mme Rabbat et appuyé par Mme Issa d'adopter la «Tableau de planification des contenus en éducation à la sexualité».

6. COMMUNICATION DE LA DIRECTION

- a) Fête des finissants : il y en aura une, mais les détails ne sont pas encore déterminés.
- b) Soirée de jeux (10 mai)

7. MOT DE LA DÉLÉGUÉE AU COMITÉ RÉGIONALE DE PARENTS OU DE SON SUBSTITUT

Mme Ebena est absente.

8. VARIA :

- Sortie Émile Legault : il y a eu confusion entre la salle Émile Legault au Cégep St-Laurent et le pavillon Émile Legault de l'école St-Laurent. Les élèves sont allés au mauvais endroit et il n'y a pas eu de communication aux parents pour expliquer l'évènement.
- Horaire du prochain CÉ 13 mai : la rencontre sera à 16h45.
- Service de garde :
Journée pédagogique : l'information n'était pas claire au sujet du repas, si bien que plusieurs parents ont envoyé une boîte à dîner,

même si le repas était offert. Une enfant a mangé du porc, malgré que sa mère a averti une personne (on ne sait pas qui) qu'elle ne devait pas en manger. Le repas de la maison n'a pas été mangé. Il faudrait préciser le menu la prochaine fois, car les parents ne savent pas tous ce qu'est un menu de cabane à sucre.

Par ailleurs, Mme Bouayad veut savoir s'il y a moins de surveillants que l'année dernière. Mme Turcotte dit qu'elle vient d'analyser les ratios avec Mme Pelletier pour s'assurer qu'il y ait assez de surveillants, mais elle ne connaît pas le nombre précis.

Au sujet des parents qui entrent au service de garde. Mme Bouayad apprécie la pancarte qui indique aux parents d'attendre dans l'entrée, mais elle apprécierait qu'il y ait une personne assise à une table qui s'occupe des départs.

9. AJOURNEMENT

La séance est levée à 20h36.

La prochaine rencontre aura lieu le lundi 13 mai à 16h45.

Mme Ghita Bouayad
Présidente

Mme Lucie Turcotte
Directrice